



Pays 7 Vallées et Montreuillois : valoriser la ruralité

Mis à jour le 3 septembre 2019

Leur caractère rural a amené les Pays des Sept Vallées et du Montreuillois à développer une approche des circuits courts sensiblement différente de celle des autres territoires investigués dans le cadre de ce panorama. En effet, leur bassin de consommation est bien plus large que les seuls habitants du territoire, même en y incluant le tourisme rural et les habitants des territoires alentours. D'autre part, la production agricole du territoire est au premier rang des ressources locales sur lesquelles repose le développement économique. Dans ce but, ces 2 Pays se sont engagés précocement dans la structuration de filières.

La mobilisation des producteurs présents sur les territoires influence largement les actions engagées en faveur des circuits alimentaires de proximité et les similitudes entre ces deux territoires les incitent à s'associer dans la plupart des projets.

Des dynamiques en milieu rural : une mobilisation pré-existante des acteurs locaux

Au début des années 2000, la situation économique du Pays des 7 Vallées montrait une économie diversifiée avec un tissu artisanal dense à maintenir et à préserver, une agriculture représentant 9% de la population active mais n'échappant pas toutefois à la baisse du nombre d'exploitants et un potentiel touristique encore trop peu exploité sur un plan économique.

Le pays des 7 vallées a une plate-forme d'initiatives locales, « 7 Vallées Développement Initiative », depuis 1987. Il s'agit d'une association composée d'acteurs issus du milieu économique (chefs d'entreprise), juridique (avocats, notaires), financier (banques) et institutionnels (chambres consulaires). Elle accorde des prêts d'honneur aux créateurs et aux repreneurs d'entreprise, accompagne techniquement et conseille les porteurs de projet. D'autres Pays ont mis en place ce type d'outil pour aider financièrement la création ou la reprise d'entreprise uniquement, tandis que la plateforme des Sept Vallées a également permis de financer des projets de diversifications et autres projets agricoles à la marge. Ceci peut s'expliquer en partie par la part importante de l'économie agricole sur le territoire.

Des professionnels de l'agriculture et de l'alimentation déjà moteurs sur le territoire

Les producteurs, ainsi que d'autres corporations telles que les artisans bouchers, traiteurs, boulangers, proposaient déjà une large gamme de production de qualité, un atout indéniable pour l'image de ce milieu rural. La demande naissante des consommateurs pour des produits locaux commence à se ressentir et le tourisme prend une place de plus en plus importante, avec la montée en puissance des gîtes ruraux, chambres d'hôte et autres prestations qui s'associent généralement à des exigences en termes de qualité des produits alimentaires proposés.

En 1995, quinze d'entre eux avaient sollicité le Pays des Sept Vallées afin de valoriser davantage leurs produits en les commercialisant de manière collective. Ensemble, ils ont créé l'association « Les producteurs des Sept Vallées et du Montreuillois ». L'ouverture à de nouveaux bassins de consommation fait également partie de la stratégie de valorisation de ces savoir-faire locaux : l'association a ainsi acheté en 2011 un camion qui permet depuis de livrer des points de vente spécialisés en produits locaux situés dans l'arrageois et la métropole lilloise. Cette action « produire ici, vendre là-bas » est une alternative et un débouché intéressants pour les producteurs.

Un projet collectif soutenu par les Pays et appuyé par la dynamique touristique

En 2000, des producteurs ont ouvert un point de vente, « le panier des 7 vallées », afin de commercialiser, présenter et valoriser davantage les produits des Sept Vallées, du Montreuillois et de ses alentours.

Aujourd'hui d'autres producteurs sont venus s'y greffer mais le noyau dur de départ est toujours présent. Les producteurs y vendent leurs propres productions mais également des produits venant de toute la région Nord-Pas de Calais, afin de mieux satisfaire les besoins des consommateurs.

Conforter la filière viande de qualité et l'outil de transformation de Fruges dans le Pas de Calais, le paysage des abattoirs a littéralement changé sur les dix dernières années. L'abattoir de Fruges est le dernier outil public présent sur le département qui permet à des producteurs de venir faire abattre leurs bêtes et de les vendre ensuite via les circuits courts. La pérennisation de l'action sera difficile si celui-ci disparaît à son tour. Or, la transformation est une source de revenus complémentaire pour les producteurs et l'abattoir un atout pour les territoires des Sept Vallées et du Montreuillois, qui constituent ainsi un bassin de production contribuant à l'approvisionnement de filières régionales, via les réseaux de boucherie notamment.

L'un des enjeux économiques du territoire se trouve être un agri-tourisme, créateur d'emplois et de valeur ajoutée. Au niveau de la production, les territoires ruraux comme celui des 7 Vallées doivent miser sur la qualité. Le territoire a par conséquent décidé d'être pilote dans le soutien à l'organisation, l'animation et le développement des filières viande de qualité (développées pour le porc et l'agneau, avec une filière bovine encore à l'étude). L'activité de transformation participe également, avec l'accueil à la ferme, à la dynamique touristique et est gage de qualité. Pour ne pas voir périr cette activité, les collectivités et les utilisateurs doivent prendre partis sur la question. Une étude était menée en 2011/2012 sur Fruges et Hazebroeck pour maintenir un outil, répondant aux enjeux de qualité et de circuits courts.

Une politique publique en faveur de l'agriculture durable commune aux deux territoires

Les Pays, en tant que relais des politiques régionales, s'appuient sur un dispositif d'aide à l'élaboration de leur stratégie d'aménagement et de développement, dont l'une des priorités concerne l'agriculture durable territoriale. Un partenariat très diversifié a réuni des acteurs tels que l'association des producteurs, la Chambre d'agriculture, l'Office du Tourisme, le syndicat mixte du SAGE de la Canche, le GABNOR, le CEDAPAS, l'AFIP, AVENIR, des Communautés de Communes (Hucqueliers), etc. Il a donné lieu en 2010/2011 à une stratégie d'agriculture durable, qui était encore, début 2012, en phase de traduction opérationnelle. Celle-ci comprend deux étapes précédant la délibération des élus :

rassembler les différents acteurs afin de décupler les possibilités d'action et les propositions.
rédiger des propositions détaillées et évaluer la faisabilité des projets.

La stratégie agricole durable commune aux Pays des 7 Vallées et au Pays du Montreuillois

Priorité 1 : Sensibiliser aux atouts de l'agriculture et soutenir la transmission des entreprises agricoles afin de conserver un maximum d'entreprises agricoles dynamiques participant au développement des filières locales et régionales et assurant une croissance économique territoriale. Ce qui suppose de préserver les terrains agricoles, de promouvoir l'agriculture dans la formation scolaire, de sensibiliser aux enjeux du maintien d'une agriculture de proximité, et enfin de favoriser l'installation de jeunes agriculteurs (aide à la transmission, recherche de foncier...

Priorité 2 : Conforter les filières locales de produits de qualité et favoriser l'émergence d'une agriculture valorisant le territoire. Cette priorité se traduit par la valorisation des produits de qualité par la promotion d'un approvisionnement local et le soutien aux projets de transformation : animation et coordination territoriale des acteurs locaux, création de dispositifs d'expérimentations, mise en place d'actions de découvertes des produits et savoir faire agricoles, garantir les démarches de qualité et soutien aux filières existantes (dans une perspective, notamment d'agri-tourisme).

Priorité 3 : Accentuer les bienfaits environnementaux d'une agriculture maîtrisée.

Le poids et l'importance de l'animation des acteurs, et du territoire

Le territoire est chargé de détecter les leaders, les manques et les attentes. Il organise des événements pour faire la promotion du territoire et des initiatives existantes. Il permet de créer du lien entre les structures et de trouver des financements. Les deux Pays ont ainsi pris l'habitude de rassembler un maximum d'acteurs autour des projets de territoire afin de mutualiser les connaissances et les compétences, mais aussi l'ingénierie à leur disposition. « *L'échelle d'intervention majeure pour les problèmes agricoles n'est pas celle du Pays, celui-ci peut juste apporter une petite touche sur des points particuliers.* » Cette mutualisation est vite apparue indispensable compte tenu des faiblesses en ingénierie de ces deux territoires ruraux.

Cette méthode apparaît comme obligatoire et normale pour les acteurs des deux territoires car « *les Pays ne vont pas, chacun à leur échelle, réinventer la poudre, surtout dans un contexte où la pertinence n'est pas de vendre sur place* ». La création d'un poste est envisagée pour la coordination, l'animation et le développement d'une politique autour de l'agriculture durable, voire autour des circuits courts et de la

valorisation des produits locaux. « *La promotion des produits locaux est importante mais il faut aussi une animation avec des événements tels que des portes ouverte des lieux de commercialisation des producteurs, des cours de cuisine, etc* ».

De la nécessité d'un zonage pour faciliter la mise en place de projets de circuits courts

La ferme d'Ambricourt de M et Mme Boutin, agriculteur-paysan, précurseurs de l'agriculture biologique, ont accepté de céder une partie de leur bien à un collectif (« De l'envie au projet »), dans le but d'aider les jeunes agriculteurs à démarrer leur activité maraîchère. Cette initiative privée renvoie vers la responsabilité du Pays à savoir observer et signaler ce qui, dans l'occupation des sols, est de l'intérêt du territoire. À ce titre ils pointent l'intérêt de mettre au point un zonage où certaines terres appartenant aux collectivités pourraient, pendant une période déterminée, servir au lancement d'une activité de maraichage.

Fiche du projet

Action : projet de circuit-court alimentaire

Territoire : Pays des 7 Vallées et Pays du Montreuillois.

Porteur du projet : Pays des Sept Vallées et Pays du Montreuillois

Pays des Sept Vallées

Date de création : 1995

4 communautés de communes

94 communes

37 500 habitants

75 % du territoire consacré à l'agriculture pour environ 500 exploitations

Type d'agriculture présente sur le territoire : grandes cultures, élevages, productions spécialisées

Part des circuits alimentaires de proximité : 11 % des exploitations commercialisent en circuits courts (2010)

Nombre d'exploitations (2010) : 626

Source : AGRESTE - DRAAF Nord Pas de Calais - Recensements Agricoles 2010 et 2000

Stratégie : dynamiques de développement local et touristique

Points forts : appui sur les dynamiques locales, mutualisation de l'ingénierie entre territoire, opérationnalité... animation, lien entre acteurs

Approche des circuits courts : alimentation, développement touristique, mutualisation, animation...

Contact : Jean-Marie FAUVEL et Isabelle BARROIS

Découvrez d'autres contenus similaires

Broyer et cribler pour mieux valoriser les...

TVB des Pays du Montreuillois et des 7 Val...

Terre Energie valorise les déchets agricol...

Le 20.06.2019

Valoriser la chaleur « fatale » un enjeu économique et environnemental - Amiens

Le 27.06.2016

Journée d'informations "Valoriser les ressources énergétiques de son territoire" - Paris

Le 12.10.2018

Atelier Co' : Valoriser les sédiments - Loos-en-Gohelle

Le Montreuillois élabore un Schéma de Dépl...

Transport collectif en milieu rural

Réseau de chaleur rural à Tupigny

Nouvelles solidarités urbain-rural

Réseau Rural Français

Pôle d'Excellence Rurale en Pays du Calaisis